Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501455-20260327-2026_028-DE

MAIRIE DE LANGON (35660)

Deliberation N 2026-028

AFFICHE LE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 27 MARS 2026

L'an Deux Mille Vingt-Six, le vingt-sept, à dix-neuf heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de **LANGON**, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves COLLEAUX, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : **le 23 Mars 2026.**

Nombre de membres du conseil	
En exercice	15
Présents	15
Votants	15
Vote	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0
Blanc	1

Présents : Mr Jean Yves COLLEAUX, Mme Andrée LE ROUX, Mr Bertrand ROUINSARD, Mme Marylène MATHURIN, Mr Christian COUPARD, Mme Valérie MICHELIN, Mr Thierry TOREL, Mr Olivier RONDEAU, Mme Nathalie RICARD, Mme Virginie BOUGOT, Mr Julien COLIN, Mme Alexandra GUILLEMAIN, Mr Fabien PASQUET, Mme Rosane GAUVIN, Mme Marie Annick BARADA JOUADÉ.

Absents non excusés :
Absents excusés :

Secrétaire de Séance : Mme Alexandra GUILLEMAIN

2026-028- Election des Adjoints au Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-4 et L.2122-7-2,
Considérant que, dans les Commune de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.
Au cours de l'appel à candidatures de trois minutes, une seule liste de 4 candidats est déposée :

- Andrée LE ROUX
- Bertrand ROUINSARD
- Marylène MATHURIN
- Christian COUPARD

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis un bulletin de vote fermé sur papier blanc.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	15
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages déclarés blancs	1
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

La liste de Mme Andrée LE ROUX ayant obtenu 14 voix, les candidats figurant sur cette liste sont proclamés adjoints et immédiatement installés dans leur fonction, et prenant rang dans l'ordre de la liste :

1ère Adjointe	Andrée LE ROUX
2ème Adjoint	Bertrand ROUINSARD
3ème Adjointe	Marylène MATHURIN
4ème Adjoint	Christian COUPARD

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean Yves COLLEAUX

MAIRIE DE LANGON * ILLE-ET-VILAINE 35660 *